DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mars 2025

Délibération n° 02-2025 **Votants : 30**

Rapporteur : Pierre BIBET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-212700561-20250310-DAJ-DEL-25-043-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 10/03/2025
Publication le 10/03/2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le six mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Julien LEFEVRE, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Colette GENET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.
Pouvoirs : Sara FERAUD à Laurence BEATRIX, Guillaume WIENER à Thierry JOSSE, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Hugues CANTEL à Louis CHOAIN, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Sébastien LERAT à Claire PITETTE, Sandrine BOZEC à François VANFLETEREN
Absents : Valérie DIOT, Justine PIQUOT, Laurence CAUSIER-LEMIRE
Date de la convocation : Vendredi 28 février 2025
Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

Objet :

VALIDATION DES INVESTISSEMENTS 2025 POUR DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay a décidé de poursuivre ses investissements. Lors de la séance du conseil municipal du 24 décembre 2024, les projets ont été validés, accompagnés de leurs plans de financement.

Afin de permettre la réalisation des demandes de subvention et dans la mesure où ces plans de financement ont évolué, une nouvelle délibération est nécessaire pour le projet de restructuration des équipements sportifs de Bailly, l'extension du système de vidéoprotection, l'extension et le déploiement de la défense incendie ainsi que le projet de rénovation de l'école primaire Paul BERT.

1. Les équipements sportifs Denis Bailly :

Restructuration des sites Denis Bailly pour le Football et le Rugby avec la construction de nouveaux bâtiments/équipements sportifs et la rénovation des terrains.

⇨ Plan de financement prévisionnel modifié :

	Montant HT	Subventions sollicitées	Montant
Travaux	1 206 541,00 €	**État (DTER-DSIL)**	393 621,00 €
Etudes	80 859,00 €	**Région**	193 110,00 €
		Département	399 094,00 €
		Fond d'Aide au Football Amateur	
			10 948,00 € Main courante
			20 000,00 € Construction club house
			7 736,00 € Drainage du terrain

			5 411,00 € Bancs de touche
		Ville de Bernay	257 480,00 €
Total	**1 287 400,00 €**	**Total**	**1 287 400,00 €**

2. **Extension du système de vidéoprotection :**

Extension du système de vidéoprotection sur le périmètre du parking de la gare.

⇨ Plan de financement prévisionnel modifié :

Dépenses		Subventions sollicitées	
Extension caméras vidéoprotection parking de la gare	62 325,08 €	ETAT (DETR)	24 930.03 €
		FIPD	6 232.51 €
		Ville de Bernay	31 162.54 €
TOTAL	**62 325,08 € HT**	**TOTAL**	**62 325, 08 € HT**

3. **Extension et déploiement de la défense incendie**

Extension du système de la défense incendie sur le territoire de la ville de Bernay

⇨ Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Subventions sollicitées	
Extension du système de défense contre l'incendie	85 303 €	DETR	25 591 €
		Département	11 868 €
		Ville de Bernay	47 844 €
TOTAL	**85 303 € HT**	**TOTAL**	**85 303 € HT**

4. **Réhabilitation de l'école primaire Paul BERT :**

⇨ Plan de financement actualisé :

Dépenses		Recettes	
Travaux de réhabilitation de l'école primaire Paul BERT	347 400€	DETR	104 220 €
		Département de l'Eure	79 664 €
		CAF	10 000€
		Ville de Bernay	153 516 €
TOTAL	**347 400 € HT**	**TOTAL**	**347 400 € HT**

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les projets et les plans de financement présentés

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les investissements 2025 n°1, 3 et 4 présentés ci-dessus et les plans de financement associés,

Le conseil municipal décide à la majorité d'approuver l'extension du système de vidéoprotection présenté ci-dessus et le plan de financement associé,

Pascal DIDTSCH et Simon JARAIE votent contre

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/03/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire